



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
24 novembre 2015
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2016

25-29 janvier 2016, New York

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour la République
arabe syrienne (2016-2017)***

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Considérations générales	2
II. Priorités du programme et partenariats	5
III. Administration du programme et gestion des risques	9
IV. Suivi et évaluation	10
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la République arabe syrienne (2016-2017)	13

* Le présent document n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



I. Considérations générales

1. La Syrie est en crise depuis mars 2011. Cette crise a provoqué des pertes considérables en vies humaines et en moyens de subsistance, des déplacements de populations et des mouvements de réfugiés – plus de la moitié de la population selon les estimations, en plus des conséquences qu'elle a eues sur l'économie, la fourniture des services de base et la maintenance des infrastructures, et, peut-être encore plus important, sur les relations sociales d'un pays ayant une longue tradition en matière de cohésion sociale. Bien que le pays ait atteint en 2010 les principaux objectifs du Millénaire pour le développement (réduction de la pauvreté, enseignement primaire, parité des sexes dans l'enseignement secondaire, baisse des taux de mortalité infantile et amélioration de l'accès à des installations sanitaires améliorées) ou soit en bonne voie de le faire¹, on estime qu'après les quatre premières années de crise, la Syrie est passée de la cent treizième à la cent soixante-quatorzième place, sur 187 pays, du classement établi par l'Indice de développement humain et qu'elle se situe ainsi au dixième centile du bas à l'échelle mondiale². Au-delà de ces statistiques déjà catastrophiques en ce qui concerne la situation humanitaire, cette crise aurait déjà eu pour effet de réduire à néant au moins 40 ans de progrès accomplis sur le plan du développement.

2. Cette crise a eu des conséquences néfastes sans précédent sur les Syriens qui ont accru la vulnérabilité et l'insécurité des personnes et des communautés et se sont manifestées de différentes manières critiques. La première manifestation est la grave insécurité physique qui prévaut dans certaines zones, des traumatismes psychologiques généralisés et une intensification de la violence touchant de vastes pans de la population, notamment les groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les plus pauvres parmi les pauvres et les personnes vivant dans des zones qui sont le théâtre de violents combats.

3. Deuxièmement, ces cinq années de crise ont provoqué des pertes socioéconomiques massives – qui étaient estimées à la fin de l'année 2014 à au moins 200 milliards de dollars dans les secteurs les plus productifs de l'industrie manufacturière, de l'agriculture, des transports et des communications, ainsi que des pertes sur les actifs financiers et une diminution de l'épargne et des investissements. Les marchés et les pôles industriels et commerciaux traditionnels tels qu'Alep et Homs ont été détruits. La monnaie du pays a été dépréciée à un sixième de sa valeur d'avant la crise, le commerce avec les pays voisins est au point mort et des mesures économiques et financières unilatérales exacerbent la situation économique et humanitaire négative. De ce fait, plus de 80 % de la population – plus de 60 % de ceux qui étaient déjà en situation d'extrême pauvreté – s'est enfoncée encore plus profondément dans la pauvreté et plus de 50 % de la main-d'œuvre s'est retrouvée sans emploi³.

4. Le troisième facteur est la destruction des services de base et des infrastructures. Des centaines d'hôpitaux et d'écoles ont été détruits; bon nombre

¹ *Third MDG progress report for Syria*, 2010

² Rapport annuel 2014 du PNUD, mars 2015.

³ Déclaration prononcée par l'Administrateur du PNUD à la troisième Conférence internationale d'annonces de contributions pour l'aide humanitaire à la République arabe syrienne, tenue à Koweït, en mars 2015. <http://www.undp.org/content/undp/en/home/presscenter/speeches/2015/03/31/helen-clark-statement-at-the-third-international-humanitarian-pledging-conference-for-syria.html>.

d'écoles n'assurent qu'une partie des cours tandis que dans d'autres écoles, les classes sont surchargées et les salles de cours servent souvent d'abris. L'approvisionnement en eau et en électricité est imprévisible et les routes principales sont impraticables en raison de la destruction ou des combats. Les capacités locales et nationales en matière de planification, d'élaboration et de fourniture des services de base et de remise en état des infrastructures détruites ont été gravement affaiblies par la crise. Tous ces facteurs ont aggravé la situation socioéconomique désespérée dans laquelle se trouve la population.

5. Du fait de l'insécurité qui règne dans certaines parties du pays, de la pénurie d'emplois, de services ou d'infrastructures, les conditions de vie des Syriens et leurs moyens de subvenir à leurs besoins ont été gravement affectés, ce qui a accru leur vulnérabilité et compromis leur capacité à faire face à la crise. La nature prolongée de la crise pourrait annoncer d'autres pertes humaines, sociales et matérielles qui pourraient appauvrir les ressources humaines et les mécanismes et capacités d'intervention pour faire face à des crises et provoquer de nouveaux déplacements de populations, notamment des migrations clandestines, avec les risques de décès et de traite d'êtres humains que cela suppose.

6. Par conséquent, aucun plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement ou programme de pays n'a été élaboré depuis le dernier cycle (2007-2011). Les organismes des Nations Unies sont intervenus à la place dans le cadre de plans d'intervention humanitaire annuels, dont le plus récent est le Syria Strategic Response Plan 2015 (Plan d'intervention stratégique pour la Syrie), convenu entre le Gouvernement de la Syrie et des organismes, fonds et programmes de l'ONU. Le PNUD en Syrie s'est adapté à son tour à l'environnement dans lequel il opère, en réaménageant ses activités prévues au titre des axes prioritaires du programme de pays antérieur (croissance économique, gouvernance, gestion de l'environnement et gestion des risques de catastrophe naturelle) pour se concentrer sur des interventions d'urgence visant à protéger les moyens de subsistance et assurer un relèvement rapide dans le cadre de son programme d'appui à la résilience et aux moyens de subsistance. La mise en œuvre rapide de ce changement de programme dans un contexte de plus en plus instable a été possible grâce à l'expérience du PNUD et à sa connaissance du pays, du sommet à la base. Ce changement d'approche a permis au PNUD de diriger les efforts déployés dans le secteur du relèvement rapide et de l'aide aux moyens de subsistance dans le cadre de son plan d'intervention stratégique. Depuis le début de la crise, le PNUD s'est concentré sur les communautés les plus vulnérables pour appuyer les moyens de subsistance et les mécanismes d'adaptation et éviter que l'indigence continue de se généraliser, tout en jetant les bases de programmes pérennes axés sur la résilience à moyen terme et à plus long terme, comme proposé dans le cadre du nouveau programme.

7. Le PNUD a tiré des enseignements clefs et a adapté son programme à l'environnement opérationnel dans le pays en vue d'accroître l'efficacité de ses interventions sur le terrain et de ses activités de sensibilisation auprès des communautés touchées. La démarche suivie pour élaborer le programme a notamment consisté à recourir à des interventions locales et à des partenariats afin de renforcer la résilience des populations touchées et leur aptitude à faire face aux conséquences de la crise et de limiter les déplacements et mouvements de réfugiés. La détérioration des conditions de sécurité et les difficultés d'accès à des zones critiques ayant besoin d'un appui ont renforcé l'importance d'élaborer un programme tenant compte de la situation de crise, de collaborer avec des partenaires locaux (organisations non gouvernementales, organisations confessionnelles,

autorités locales et comités locaux), de renforcer leurs capacités et de reconnaître et renforcer leur rôle en tant qu'acteurs essentiels de la fourniture de services et du relèvement.

8. Sur le plan opérationnel, et dans l'esprit d'utiliser tous les moyens à même de relancer l'activité économique locale, il était apparu que les achats sur place, lorsque cela était possible, étaient efficaces pour relancer l'économie et rationnels d'un point de vue logistique. En raison des menaces sécuritaires ou des dommages causés aux infrastructures, les achats sur place et la production locale étaient la seule manière de remédier aux difficultés pour se déplacer d'un gouvernorat à un autre. Cette politique a également donné du travail à des membres de la communauté locale, notamment des personnes déplacées dans leur propre pays, ce qui a permis aux gens de s'entraider et de stimuler les marchés locaux.

9. Ces enseignements tirés de l'expérience se sont traduits par des résultats positifs en termes de programme. Depuis 2013, l'enlèvement et l'évacuation des déchets solides et la remise en état des infrastructures ont amélioré le bien-être de près de deux millions de Syriens – directement ou indirectement – notamment par des programmes de travail contre rémunération en espèces. Depuis 2013, dans le cadre de plus de 170 petits projets ciblant 11 gouvernorats, plus de 933 000 personnes ont bénéficié directement d'une aide aux moyens de subsistance, notamment près de 200 000 femmes, grâce à des projets de génération d'emplois et de moyens de subsistance et d'appui à la remise en état de l'appareil productif. Les personnes handicapées – un groupe très vulnérable qui est en expansion en raison de la crise, ont bénéficié d'un soutien dans le cadre de programmes de travail contre rémunération en espèces dans le domaine de la gestion des déchets solides, de la production locale et de projets de relance de l'économie locale. Le PNUD estime que près de deux millions de personnes au total ont bénéficié indirectement de ce soutien. Par ailleurs, et parmi les programmes qui ont été maintenus tout au long de la crise, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a apporté un soutien à une population déjà vulnérable de près de 3 800 personnes dans tout le pays, qui le sont devenues encore plus du fait de la crise.

10. Le PNUD est conscient que pour remettre la Syrie sur une voie du développement durable, une désescalade rapide de cette crise s'impose. Compte tenu de l'instabilité persistante et dans l'optique d'établir les bases d'un relèvement durable, le nouveau programme de pays du PNUD repose sur une approche axée sur la résilience⁴. Cette démarche fait partie intégrante de l'intervention humanitaire actuellement menée dans le pays et la complète, tout en élargissant sa portée de façon à servir de passerelle entre les interventions à caractère humanitaire et celles touchant au relèvement rapide. Cette réponse axée sur la résilience renforce les mécanismes d'adaptation des communautés et des personnes les plus vulnérables dans le cadre des interventions à caractère humanitaire. Elle promeut le relèvement rapide dans les zones où des démarches de stabilisation sont possibles, ce qui réduit les déplacements de populations liés non seulement à l'insécurité, mais aussi à un manque d'opportunités socioéconomiques; et jette les bases d'un développement économique local soutenu lorsque la crise se terminera. En complément de cette approche, la coopération intracommunautaire doit permettre de réduire les tensions, d'améliorer la sécurité au sein des communautés et la cohésion sociale et de renforcer la compréhension et la solidarité au sein des populations les plus touchées.

⁴ Note d'orientation du Groupe des Nations Unies pour le développement, *The Resilience-based Development Response to the Syria Crisis*, 2014.

II. Priorités du programme et partenariats

11. Sur la base de l'analyse de la situation et de l'environnement opérationnel, des enseignements tirés de l'expérience et des progrès accomplis, le PNUD en Syrie est en mesure de mettre en œuvre un programme de pays pour la période 2016-2017 dans le cadre de l'objectif stratégique général qui consiste à « renforcer la résilience et la stabilisation socioéconomique des personnes et des communautés » par a) le rétablissement des moyens de subsistance des populations touchées qui ont été désorganisés; et b) le rétablissement, la remise en état et le maintien en état de fonctionner des services de base et des infrastructures dans les zones où des dommages ont été causés et dans les communautés d'accueil. Un volet consacré au renforcement des capacités d'intervention pour faire face à une crise institutionnelle (qui comprend notamment la conception, la planification, la gestion, le suivi et le contrôle de programmes de relèvement) à l'intention des principaux partenaires nationaux et locaux est intégrée dans chaque catégorie de réalisation⁵. Étant donné l'ampleur de la crise, les interventions du PNUD en Syrie au cours de la période 2016-2017 seront mises en œuvre à plus large échelle, ciblées et à même de s'adapter rapidement afin de limiter les déplacements de populations et les mouvements de réfugiés, notamment les migrations forcées, clandestines et pratiquées dans des conditions dangereuses et la traite des réfugiés. Si l'on veut atteindre cet objectif, il est essentiel de se concentrer sur la stabilisation des communautés qui accueillent de très grands nombres de personnes déplacées, d'apporter rapidement un appui en distribuant les dividendes de la paix dans les zones de relative accalmie et dans lesquelles les personnes déplacées sont de retour; et de promouvoir la cohésion sociale.

12. Le programme de pays contribuera à la réalisation des trois piliers du cadre stratégique des Nations Unies pour la Syrie pour période 2016-2017. Le renforcement des capacités institutionnelles pour faire face aux crises est intégré dans toutes les interventions, tandis que la remise en état des infrastructures et des services de base, l'aide aux moyens de subsistance, la relance économique et l'inclusion sociale sont les principaux axes d'intervention. Le PNUD continuera de diriger les efforts de relèvement rapide et d'aide aux moyens de subsistance dans le cadre du plan d'intervention humanitaire pour 2016 et apportera sa contribution dans d'autres secteurs, notamment en continuant à développer la démarche fondée sur la résilience suivie par le système des Nations Unies. Le programme de pays contribue à la réalisation 6 visée par le plan stratégique du PNUD pour la période 2014-2017.

13. Afin d'améliorer les résultats obtenus en 2013-2015 en termes de portée géographique et de nombre de bénéficiaires et de mener des interventions plus durables (par exemple, sur les chaînes de valeur), le PNUD ciblera en priorité les populations les plus vulnérables qui ont besoin d'une aide aux moyens de subsistance. Les interventions seront fondées sur la valeur ajoutée apportée par le PNUD et ses partenaires en vue de créer des conditions qui permettront de réduire les tendances du déplacement, de contribuer au relèvement économique et de promouvoir la cohésion sociale entre les communautés déplacées à l'intérieur du pays et leurs hôtes. Le PNUD s'emploiera à tirer le meilleur parti de la complémentarité entre ses activités dans le domaine de l'aide d'urgence aux moyens

⁵ Organisations non gouvernementales, organisations confessionnelles, autorités locales et collectivités locales.

de subsistance et du rétablissement d'urgence des services de base dans le cadre du plan d'intervention humanitaire pour la Syrie pour 2016, d'une part, et l'appui qu'il fournit aux capacités d'intervention pour faire face à des situations de crise au titre du cadre stratégique des Nations Unies pour 2016-2017, d'autre part.

14. Le bureau de pays, en totale coopération avec les partenaires nationaux, recensera les zones cibles et les bénéficiaires en recourant à des processus de planification participatifs fondés sur des faits avec ses partenaires locaux et nationaux, en utilisant les évaluations disponibles des besoins et des priorités⁶. Toutes ces informations seront recueillies à l'aide de l'outil d'analyse et de gestion de l'information, notamment la description de l'évaluation et de la hiérarchisation des priorités au niveau des gouvernorats établie par le PNUD, qui contient des données sur la vulnérabilité socioéconomique dans l'ensemble du pays.

15. Le PNUD collaborera avec d'autres organismes des Nations Unies tout au long du cycle du programme de pays en vue d'élaborer des objectifs d'étape en ce qui concerne la résilience et un indice permettant d'assurer le suivi et de mesurer l'impact des programmes, en tirant parti des capacités pertinentes et de l'expérience du PNUD dans des situations analogues. Il s'agira notamment d'élaborer des outils qualitatifs et quantitatifs permettant de mesurer l'impact des programmes de renforcement de la résilience sur la réduction des tendances du déplacement.

16. Afin d'obtenir des résultats plus probants, les activités au titre de ces deux réalisations visées par le programme sont conçues pour être appliquées de manière complémentaire. Le rétablissement de l'infrastructure des services de base et l'enlèvement et le recyclage des décombres auront non seulement pour effet de créer des emplois, mais ils contribueront également au rétablissement des services de base et à leur accès, ce qui permettra de relancer les petites entreprises et les marchés locaux. Le dialogue avec les communautés et la coopération inter et intracommunautaire seront encouragés tout au long de la mise en œuvre du programme. Afin d'assurer l'appropriation et la pérennité des interventions et dans l'optique de prévenir de nouvelles pertes en ressources humaines, les interventions comprendront un volet consacré au renforcement des capacités techniques des partenaires sur le plan de la planification, de l'élaboration et de la fourniture de services.

Réalisation 1. Les ménages et les communautés bénéficient de possibilités de subsistance durables, notamment la relance économique et l'inclusion sociale

17. Ce domaine d'action prioritaire, qui contribue aux objectifs de développement durable 1, 2, 8, est aligné sur la réalisation 6 visée par le plan stratégique du PNUD « Dans les périodes qui suivent un conflit ou une catastrophe naturelle, le redressement est rapide et le retour sur le chemin du développement durable se fait sans tarder »; sur le troisième pilier du cadre stratégique ONU-Syrie pour 2016-2017, « Améliorer la résilience socioéconomique de la population syrienne »; et sur les priorités nationales définies dans le cadre stratégique : réactivation du processus de production et fourniture de ressources pour assurer la pérennité des moyens de subsistance pour la population syrienne.

⁶ S'il y a lieu, d'autres sources émanant des Nations Unies seront utilisées, comme l'*Inventaire des besoins humanitaires*, qui contient une description des populations bénéficiaires, des zones de mise en œuvre et du niveau de gravité de la situation.

18. Les interventions dans ce domaine permettront de renforcer les aptitudes, les capacités et les ressources dans les communautés les plus touchées, en ciblant les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les communautés d'accueil, les zones dans lesquelles les personnes déplacées sont de retour et les zones touchées par la crise. Les initiatives ciblant ce groupe sont conçues de manière à favoriser la relance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, les marchés locaux et les chaînes de valeur, et comprennent la création de nouveaux débouchés pour les entreprises. L'action du PNUD sera centrée sur les activités commerciales et les chaînes de valeur ayant fait la preuve de leur viabilité sociale et environnementale (emplois « verts »), telles que le textile et les produits laitiers, l'agriculture de subsistance, la relance de chaînes de valeur, en coopération avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production et la distribution d'articles en prévision de l'hiver, en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la production locale de produits alimentaires pour les paniers alimentaires du Programme alimentaire mondial (PAM). Le soutien apporté à des professions qui répondent aux besoins du marché (comme le soudage et la menuiserie), à la formation professionnelle, à l'apprentissage et à la formation en cours d'emploi permettra d'améliorer les moyens de subsistance existants et nouveaux.

19. Dans le cadre de ces interventions, des initiatives seront mises en place pour les personnes handicapées qui sont de plus en plus nombreuses, dans le cadre desquelles la réadaptation physique (mise à disposition de prothèses) sera associée à une formation en cours d'emploi. Les femmes qui vivent en Syrie sont touchées de manière disproportionnée par la crise; elles doivent assumer de plus en plus de responsabilités, comme diriger le ménage, et ont un accès limité à des services vitaux et à des possibilités de subsistance. Des interventions adaptées fourniront des moyens de subsistance aux ménages dirigés par des femmes qui ne peuvent plus s'appuyer sur les entreprises qui existaient par le passé et n'ont bien souvent pas la possibilité de quitter leurs foyers en raison de l'insécurité. S'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience, la problématique hommes-femmes est intégrée dans le programme pour s'assurer que les évaluations prennent en compte les besoins différenciés des hommes et des femmes de façon à apporter une réponse appropriée. Des mécanismes spécifiques viseront à assurer la participation des femmes, et l'objectif actuel d'avoir 30 % de femmes parmi les bénéficiaires sera maintenu ou augmenté dans tous les programmes, ceci afin d'éviter l'exclusion et la marginalisation.

20. Des mesures axées sur les jeunes sont également prévues dans le cadre des efforts visant à générer des moyens de subsistance de façon à les décourager d'adopter des mécanismes de survie néfastes. Compte tenu du rôle positif joué par les jeunes dans l'appui apporté à leurs communautés, et conscient que le renforcement de leurs capacités permettra d'améliorer la résilience des communautés, le PNUD travaille en partenariat avec les jeunes pour s'assurer qu'ils participent activement aux programmes d'aide aux moyens de subsistance et d'inclusion sociale et ainsi qu'à des possibilités innovantes pour trouver des solutions permettant de remédier efficacement aux effets de la crise. Les chambres de commerce, les directions techniques et le secteur privé seront les principaux partenaires nationaux et locaux chargés de veiller à la pérennité des initiatives liées aux moyens de subsistance. Les organisations non gouvernementales et les organisations confessionnelles jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre des interventions concernant les moyens de subsistance dans les zones géographiques

cibles et pour ce qui est du dialogue noué avec les communautés locales. La participation et le dialogue, conjugués à l'aide aux moyens de subsistance, devraient renforcer la collaboration et promouvoir la cohésion sociale. Ces interventions offriront des alternatives aux migrations et à la radicalisation au profit de la stabilisation des communautés.

21. Conscient des difficultés d'ordre opérationnel et des risques qui leur sont inhérents, le programme de pays repose sur l'hypothèse d'un environnement opérationnel présentant des conditions minimales de sécurité et un accès sans danger aux zones touchées; la volonté de s'engager de la part du secteur privé; la création d'emplois et de chaînes de valeur qui répondent aux besoins du marché et la conception, la planification et la mise en œuvre sans exclusive au niveau local.

Réalisation 2. Les services de base, les services sociaux et l'infrastructure sont rétablis, améliorés et maintenus en état de fonctionner afin de renforcer la résilience des communautés

22. Le deuxième domaine d'action prioritaire du programme de pays, qui contribue aux objectifs de développement durable 3, 6, 7 et 9, est aligné sur la réalisation 6 visée par le plan stratégique du PNUD « Dans les périodes qui suivent un conflit ou une catastrophe naturelle, le redressement est rapide et le retour sur le chemin du développement durable se fait sans tarder ». Il relève du deuxième pilier du cadre stratégique de l'ONU pour 2016-2017 « Rétablir les services essentiels et l'infrastructure en visant à ce qu'ils répondent davantage aux besoins des populations » et contribue à la réalisation des objectifs prioritaires du pays définis dans le cadre stratégique qui sont liés aux interventions visant à répondre aux besoins essentiels des communautés et du peuple syriens.

23. Dans le cadre de cette réalisation, le PNUD s'emploiera à la stabilisation des communautés locales et facilitera le retour des personnes déplacées dans le pays en rétablissant et en remettant en état les infrastructures et les services sociaux de base dans les zones gravement touchées par la crise et difficiles d'accès. Il mènera notamment des activités comme le rétablissement de l'approvisionnement en électricité (en plus de rechercher des sources d'énergie renouvelables et de remplacement), la réparation des écoles, en partenariat avec l'UNICEF, la remise en état des centres de santé – l'OMS fournira du matériel et des fournitures médicales et le FNUAP équippa des services de santé maternelle et fournira un appui à la gestion des décombres; à la remise en état des routes, des réseaux d'assainissement, des zones commerciales et des entreprises, en coopération avec les autorités locales, les municipalités, les directions techniques et les collectivités locales. Des efforts seront entrepris pour associer le secteur privé aux activités de réadaptation. Les interventions du PNUD accorderont également une attention particulière aux besoins des ménages dirigés par une femme, des personnes handicapées et des jeunes.

24. Le PNUD est conscient que cette réalisation de cet objectif suppose des processus de planification et de mise en œuvre participatifs et sans exclusive entre les parties prenantes et les communautés touchées, ainsi que l'accès aux zones touchées. Une analyse de l'évolution de la situation actualisée de façon continue servira de base à la stratégie de mise en œuvre et à la sélection finale des zones géographiques cibles. Le PNUD continuera de renforcer les capacités et de répondre aux besoins des directions techniques et des services municipaux en ce qui concerne la planification, l'élaboration et la fourniture de services de base, notamment par des

approches participatives associant les communautés locales et les personnes déplacées à l'intérieur du pays.

25. Dans le cadre de la mise en œuvre du cadre stratégique et afin d'améliorer l'accès aux services de santé, en particulier des groupes vulnérables, le PNUD continue d'agir en tant que bénéficiaire principal du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en Syrie et appuie des mesures nationales de lutte contre la tuberculose et le VIH/sida. Sur la base des estimations de l'OMS, 3 500 patients sont touchés chaque année par la tuberculose en Syrie et 305 personnes vivent avec le VIH/sida. Depuis le début de la crise, le PNUD a renforcé son appui à ces mesures nationales, qui relèvent du Ministère de la santé, et est devenu le seul fournisseur de médicaments contre la tuberculose et le VIH/sida dans 14 gouvernorats, en plus de renforcer les capacités locales et de fournir des réactifs pour assurer la sécurité des réserves de sang.

III. Administration du programme et gestion des risques

26. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. La manière dont les directeurs de programme au niveau du pays, de la région et du siège doivent rendre compte des activités qu'ils mènent dans le cadre du programme de pays est précisée dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations du PNUD ainsi que dans le cadre régissant les contrôles internes.

27. Compte tenu de la situation en Syrie, et étant donné que le pays en est à sa cinquième année de crise, il existe des risques importants qui doivent être réduits si l'on veut que les résultats du programme soient atteints, mais aucun ne doit être sous-estimé. Les conditions de sécurité autour de la capitale, Damas, et dans d'autres gouvernorats constituent une importante menace externe pouvant bloquer l'accès à certains lieux dans le pays et entraver les opérations (selon l'intensité, l'ampleur et la zone géographique). Pour atténuer ce risque et assurer la pérennité des interventions, le PNUD renforcera les partenariats avec des homologues locaux, tels que des organisations non gouvernementales et le secteur privé pour la planification, l'exécution, le suivi et le contrôle de ses interventions. En outre, le PNUD renforcera ses équipes de terrain et ses opérations sur le terrain et s'appuiera sur la gestion à distance. Le PNUD fera appel à des services extérieurs de recrutement et de suivi, s'il y a lieu avec le concours d'une tierce partie en vue d'élargir son réseau de partenaires et sa présence au niveau local et dans certaines zones. Le PNUD continuera de renforcer sa présence sur le terrain dans les quatre centres régionaux des Nations Unies en Syrie (Homs, Tartous, Qamishly et Alep), notamment pour servir les autres lieux où les équipes techniques et opérationnelles du PNUD sont déployées, en collaboration étroite avec des représentants des communautés touchées et des communautés d'accueil.

28. Le bureau de pays admet qu'il importe à la fois d'atténuer les risques et d'intégrer une grande souplesse dans la planification des programmes pour faire face aux situations imprévues. Cela se fera en procédant à des examens périodiques visant à recenser et évaluer les changements qui pourraient s'imposer pour la stratégie et la mise en œuvre des programmes. Le PNUD mettra à jour ses plans de continuité des opérations afin de renforcer la capacité des programmes à s'adapter et

de préserver l'obtention de résultats si les conditions de sécurité devaient se détériorer. Le PNUD renforcera également son approche collective de la gestion des risques avec d'autres partenaires des Nations Unies si la situation l'exige, et par l'intermédiaire des nouveaux arrangements prévus dans le cadre stratégique en cours d'élaboration par l'équipe des Nations Unies en République arabe syrienne afin de mieux concilier des interventions à faibles risques et des interventions présentant un niveau de risque élevé.

29. Le bureau de pays est conscient également les difficultés que pose la mobilisation de ressources dans les circonstances actuelles, et s'emploiera, en collaboration avec le Siège, à obtenir les fonds nécessaires pour assurer la pérennité du programme et étoffer la base des donateurs, notamment en améliorant l'établissement de rapports sur les résultats, les activités de sensibilisation et les stratégies de communication.

30. Le programme de pays, qui est géré par des comités mixtes à plusieurs niveaux, sera mis en œuvre en combinant des modalités d'exécution directe et un processus progressif d'appui à la mise en œuvre nationale, sur la base d'une évaluation continue. Cela se fera en coordination avec le Ministère des affaires étrangères et des expatriés et la Commission de la planification et de la coopération internationale, en consultation avec les ministères d'exécution et les partenaires. S'il y a lieu, de nouvelles modalités d'exécution pourront être adoptées pour contribuer à atteindre les réalisations visées par le programme.

31. Le bureau de pays a fait l'objet d'un processus de restructuration pour s'assurer qu'il démarre ce nouveau programme de pays en ayant mis en place un dispositif pertinent, rationnel et tourné vers l'avenir. Les nouveautés apportées à la structure ont notamment consisté à mettre sur pied deux équipes de programme appuyées par une unité de coordination sur le terrain, une équipe consultative stratégique et une équipe d'appui et de gestion des programmes qui n'existaient pas auparavant. Outre le récent renforcement des capacités en matière de passation de marchés auquel il a été procédé dans les bureaux de pays, l'élargissement du programme – que ce soit grâce à une augmentation des fonds disponibles pour donner plus d'ampleur aux projets ou à une solution politique – garantirait un déploiement rapide des capacités en ressources humaines par le recrutement de consultants nationaux et internationaux et leur maintien en poste. Certains obstacles pourraient surgir en raison d'un manque possible de compétences locales du fait de la crise. Le PNUD fera en sorte que la planification en temps utile, la mobilisation d'un appui auprès du Bureau régional pour les États arabes et de solides partenariats locaux permettent de réduire dans toute la mesure du possible les risques de retard imputables à un manque de ressources humaines.

IV. Suivi et évaluation

32. Le programme sera mis en œuvre aux niveaux national et local en s'appuyant sur des études fondées sur des faits menées par des capacités de réflexion et d'évaluation nationales ainsi que par le pilotage de pratiques innovantes en matière de collecte de données, de reproduction et d'enseignements tirés de l'expérience acquise en 2014-2015. Les interventions du PNUD seront fondées sur le renforcement de la gestion axée sur les résultats, avec le concours de son équipe d'analyse et de gestion de l'information, et le PNUD renforcera le suivi et l'évaluation conformément au tableau récapitulatif des résultats du cadre stratégique

et au cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du plan stratégique, afin d'éclairer les politiques et les pratiques à mettre en œuvre par les enseignements tirés de l'expérience. Ces projets comprendront des mesures visant à mettre en évidence les enseignements tirés de l'expérience, à s'assurer que les parties prenantes ont accès à ces connaissances et à renforcer l'échange de connaissances Sud-Sud. Le PNUD mettra l'accent sur la création de connaissances et sur la communication et s'appuiera sur les centres de connaissances régionaux et mondiaux existants et sur les compétences nationales disponibles.

33. Le bureau de pays s'emploiera à assurer un suivi, notamment par le biais de divers mécanismes de suivi, notamment par des tiers. Afin de remédier aux problèmes liés à la disponibilité des données, le PNUD s'appuiera sur les évaluations et la littérature existantes et renforcera les capacités des partenaires locaux en vue d'accroître la production d'études et de rapports d'impact. Le PNUD établira des rapports d'étape périodiques, des registres de risques et de problèmes, effectuera des visites sur le terrain et rédigera des comptes rendus de réunions en vue d'en extraire les enseignements tirés de l'expérience et les pratiques optimales. Le bureau de pays, avec les partenaires nationaux, entreprendra une évaluation conjointe à mi-parcours des réalisations visées par le programme de pays à la fin de 2016.

34. Les équipes de programmes et l'équipe consultative stratégique utilisent les indicateurs et les moyens de vérification du programme pour s'assurer que la planification, la conception et l'exécution du programme et des projets ainsi que l'établissement de rapports sont fondés sur des faits. Les équipes de programme collectent et analysent les éléments factuels fournis par les équipes affectées à certaines zones, conformément à des critères établis, et établissent des rapports sur l'exécution du programme ainsi que des rapports financiers (mensuels, trimestriels et annuels). Les rapports rendent compte des progrès accomplis dans la réalisation des principaux résultats, sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, ainsi que des facteurs externes et internes qui exercent une influence sur la conception et l'exécution du programme.

35. Les données factuelles seront traitées par le programme à l'aide de la base de données utilisée pour le suivi des activités du bureau de pays. L'équipe de gestion de l'information cartographiera les données à l'aide d'un logiciel de système d'information géographique, qui servira d'outil pour le programme et la direction en vue d'analyser les résultats, de rendre compte des progrès accomplis, d'évaluer les risques et de faciliter la prise de décisions.

36. Les recommandations formulées à l'issue de visites sur le terrain effectuées par les équipes de projet et de programme seront prises en compte dans la prise de décisions, et des mesures correctives seront mises en place si nécessaire. Des réunions d'examen participatives et un suivi par un tiers seront utilisés, ainsi que des outils supplémentaires pour tenir compte des observations formulées par des entités externes dans la programmation.

37. Le bureau de pays entreprend des évaluations par zone (par exemple, des évaluations des dommages causés et des moyens de subsistance) et utilise des évaluations entreprises par des organisations partenaires (par exemple, les rapports de missions d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaires menées par la FAO et par le PAM). Lorsque les données disponibles sont limitées, le bureau de pays utilise les capacités de recherche nationales afin de fournir l'analyse nécessaire à la programmation. Le bureau de pays a également recours à des consultants

extérieurs confirmés de la région pour évaluer l'impact de nos programmes – par exemple, des programmes de renforcement des capacités pour la gestion du cycle des projets et des programmes de relèvement rapide mis en œuvre en collaboration avec des organisations non gouvernementales.

38. Le bureau du PNUD à Damas apportera sa contribution à l'assurance de la qualité et s'appuiera sur le système institutionnel pour la planification, la gestion, le suivi et l'établissement de rapports, en particulier par l'intermédiaire du plan de travail intégré et du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du plan stratégique du PNUD afin de renforcer les liens entre les résultats atteints au niveau du pays, de la région et à l'échelle mondiale, tout en tenant à jour une base de données conçue localement pour la collecte, l'analyse et l'établissement de rapports. Des vérifications et des évaluations seront entreprises sur la base de plans annuels, et des mesures d'atténuation des risques seront mises en œuvre et feront l'objet d'un suivi régulier pour mieux éclairer la prise de décisions.

Annexe. Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la République arabe syrienne (2016-2017)^{7,8}

Priorité ou objectif du pays (en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement, les objectifs de développement durable ou d'autres objectifs de développement adoptés au niveau international)

Priorités du pays

1. Réactiver le processus de production dans les secteurs du développement local (agriculture, industrie, services et artisanat);
2. Rétablir des revenus et des moyens de subsistance durables en créant des emplois dans les secteurs du développement économique local (nombre d'emplois créés et répartition par secteur)

Objectif de développement durable 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Objectifs de développement durable 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectifs de développement durable 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Réalisation 3 visée par le cadre stratégique

Réalisation 1 visée par le programme de pays. Les ménages et les collectivités bénéficient de possibilités de subsistance durables, notamment la relance économique et l'inclusion sociale.

Réalisation correspondante du plan stratégique (tirée du plan stratégique pour 2014-2017)

Réalisation 6 visée par le plan stratégique. Dans les périodes qui suivent un conflit ou une catastrophe naturelle, le redressement est rapide et le retour sur le chemin du développement durable se fait sans tarder.

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du plan stratégique</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars)</i>
Indicateur de réalisation 1.1 Nombre de bénéficiaires directs ou indirects d'aide aux moyens de subsistance Niveau de référence : 52 000 Niveau cible : 125 000 Source des données et fréquence de la collecte: rapports sectoriels sur le relèvement rapide et daft	Rapports et données publiées par le PNUD et par le secteur du relèvement rapide (trimestriels, annuels)	1.1 Les moyens de subsistance qui avaient été désorganisés, notamment les marchés et les entreprises, sont rétablis et relancés 1.1.1 Nombre d'entreprises et de marchés rétablis et revitalisés Niveau de référence : 1 000 Niveau cible : 2 000 Source des données : rapports du PNUD (annuels)	<i>Partenaires nationaux</i> Ministères d'exécution (par exemple, Ministère des affaires sociales et Ministère de l'administration locale) Comité chargé des opérations de secours et de la reconstruction	Ressources ordinaires : 593 Autres ressources : 40 000
Indicateur de réalisation 1.2 Mesure dans laquelle les critères sont remplis pour le relèvement social et économique, dans un délai de 18 mois après le début d'une crise ou de l'appui fourni par le PNUD (indicateur 6.1 du plan stratégique)		1.1.2 Nombre de chaînes de valeur mises en place dans les gouvernorats cibles Niveau de référence : 0 Niveau cible : 2 Source des données : rapports du PNUD (annuels)	Commission régionale du plan Commission de la planification et de la coopération internationale	

⁷ Indicateurs : Année de référence : 2015, Année cible : 2017.

⁸ Les indicateurs du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources ainsi que les données pertinentes sont extraits du système institutionnel.

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du plan stratégique</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars)</i>
1.2.1 Les biens des ménages touchés sont remplacés; les revenus des ménages au moins aux niveaux d'équilibre (indicateur 6.1.A.8.1 du plan stratégique) Niveau de référence : 1 Objectif : 2 Source des données et fréquence de la collecte : Rapports annuels du PNUD Indicateur de réalisation 1.3 Pourcentage des prestations (équivalent monétaire) au titre des emplois temporaires et des moyens de subsistance productifs versées aux femmes et aux filles dans le cadre de programmes de relance économique (résolution 1325 adoptée par le Conseil de sécurité; Indicateur de réalisation 6.4 du plan stratégique) Niveau de référence : 33 % Niveau cible : 50 % Source des données et fréquence de la collecte : Rapports annuels du PNUD Indicateur de réalisation 1.4 Valeur monétaire du total des prestations versées au titre des emplois temporaires et des moyens de subsistance productifs dans le cadre de programmes de relèvement rapide de l'économie (composante de l'indicateur de réalisation 6.4.A.1.1 du plan stratégique) Niveau de référence : 37 millions de dollars Niveau cible : 120 millions de dollars		1.1.3 Pourcentage de personnes ayant suivi une formation professionnelle ou une formation en cours d'emploi qui travaillent à leur compte ou ont une activité rémunérée (ventilées par âge et par sexe) Niveau de référence global : 65 % Niveau de référence pour les femmes : 50 % Niveau de référence pour les jeunes : 35 % Niveau cible global : 75 % Niveau cible pour les femmes : 50 % Niveau cible pour les jeunes : 50 % Source des données : rapports du PNUD (annuels) 1.1.4 Nombre de personnes bénéficiant de la génération d'emplois d'urgence et d'autres moyens de subsistance dans des situations de crise ou d'après crise, ventilées par sexe (indicateur 6.1.1. du plan stratégique) Niveau de référence : 8 000 Niveau cible : 20 000 Source des données : rapports du PNUD (annuels) 1.2 Des initiatives pilotées par des jeunes visant à promouvoir la tolérance et l'acceptation sont entreprises 1.2.1 Nombre d'initiatives pilotées par des jeunes visant à promouvoir la cohésion sociale entreprises en partenariat avec des ONG et des municipalités Niveau de référence : 0 Niveau cible : 100 Source des données : rapports du PNUD (annuels) 1.2.2 Nombre de personnes prenant part à des activités au sein de la communauté et entre les communautés Niveau de référence : 0 Niveau cible : 3 000 Source des données : rapports du PNUD (annuels)	<i>Partenaires locaux</i> Directions techniques des affaires sociales Comités de secours locaux Municipalités Chambres de commerce et de l'industrie Organisations internationales et autres ONG Secteur privé Organismes des Nations Unies	

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du plan stratégique</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars)</i>
Source des données et fréquence de la collecte : Rapports annuels du PNUD		1.3 Des moyens de subsistance sont générés pour les ménages dirigés par des femmes		
Indicateur de réalisation 1.5 Valeur monétaire des prestations versées au titre des emplois temporaires et des moyens de subsistance productifs à des femmes et à des filles, qui ont été versées dans le cadre de programmes de relèvement rapide de l'économie (composante de l'indicateur de réalisation 6.4.A.2.1 du plan stratégique)		1.3.1 Pourcentage de femmes seules ayant charge de famille ayant suivi une formation qui travaillent à leur compte ou ont une activité rémunérée Niveau de référence : 55 % Niveau cible : 70 % Source des données : rapports du PNUD (annuels)		
Niveau de référence : 12 millions de dollars Niveau cible : 40 millions de dollars		1.3.2 Nombre de personnes bénéficiant de la création d'emplois d'urgence et d'autres moyens de subsistance dans des situations de crise ou d'après crise, ventilées par sexe (indicateur 6.1.1 du plan stratégique) Niveau de référence : total moyen de subsistance : 12 000 Moyens de subsistance pour les femmes : 4 000 Moyens de subsistance pour les hommes : 8 000 Nombre total d'emplois : 29 000 Emplois pour les femmes : 4 000 Emplois pour les hommes : 25 000 Niveau cible moyens de subsistance : 28 000 Moyens de subsistance pour les femmes : 8 000 Moyens de subsistance pour les hommes : 20 000 Nombre total d'emplois : 58 000 Emplois pour les femmes : 8 000 Emplois pour les hommes : 50 000 Source des données : rapports du PNUD (annuels)		
Source des données et fréquence: Rapports annuels du PNUD		1.4. Les personnes handicapées bénéficient d'un appui en matière de réadaptation et de possibilités de subsistance		
		1.4.1 Nombre de personnes handicapées bénéficiant d'un appui en matière de réadaptation physique (ventilé par type d'appui) Niveau de référence : 2 500		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du plan stratégique</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars)</i>
		<i>Type d'appui</i>		
		Aides à la mobilité : 2 300		
		Traitement de réadaptation : 200		
		Niveau cible : 10 000		
		<i>Type d'appui</i>		
		Aides à la mobilité : 8 000		
		Traitement de réadaptation : 2 000		
		Source des données : rapports du PNUD (annuels)		
		1.4.2 Nombre de personnes handicapées bénéficiant directement de la création de moyens de subsistance (ventilées par type d'appui)		
		Niveau de référence : 1100		
		<i>Type d'appui</i>		
		Possibilités d'emploi : 900		
		Moyens de production : 90		
		Formation professionnelle: 110		
		Niveau cible : 2000		
		<i>Type d'appui</i>		
		Possibilités d'emploi : 700		
		Moyens de production : 700		
		Formation professionnelle : 600		
		Source des données : rapports du PNUD (annuels)		
		1.4.3 Pourcentage de personnes handicapées ayant suivi une formation qui travaillent à leur compte ou ont une activité rémunérée		
		Niveau de référence : 50 %		
		Niveau cible : 60 %		
		Source des données : rapports du PNUD (annuels)		
		1.5 Les efforts de mobilisation et de coordination en ce qui concerne le renforcement de la résilience sont intensifiés		
		1.5.1 Nombre d'initiatives communes (évaluations, planification, plans de préparation, intervention) menées par le PNUD par l'entremise du Groupe de travail		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du plan stratégique</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars)</i>
		Niveau de référence : les interventions de relèvement rapide et de renforcement de la résilience sont coordonnées par le PNUD en Syrie (centre de Damas) depuis 2012 Niveau cible : a) au moins trois initiatives conjointes (projets et évaluations) sont entreprises dans le cadre du Groupe de travail sur les moyens de subsistance; b) le cadre de renforcement de la résilience est élaboré 1.5.2 Des rapports sont établis régulièrement pour rendre compte des actions menées sur le plan du relèvement rapide et du renforcement de la résilience dans les instances où sont examinées les questions touchant à l'action humanitaire et au développement (données ventilées par centre régional et par zones) Niveau de référence : rapport annuel 2014 Niveau cible : au moins quatre rapports d'étape établis en deux ans		

Priorité ou objectif du pays (en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement, les objectifs de développement durable ou d'autres objectifs de développement adoptés au niveau international)

Priorités du pays

1. Améliorer les services en matière de logement, notamment l'approvisionnement en eau potable et les services d'assainissement, et en accroître le nombre de bénéficiaires et en améliorer la qualité (nombre de personnes ayant bénéficié de services, part par habitant et indicateurs de qualité).

2. Améliorer les services de santé et réduire les taux de morbidité et de mortalité dus à l'insuffisance quantitative et qualitative de ces services (taux de morbidité et de mortalité)

Objectifs de développement durable 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Objectifs de développement durable 6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Objectifs de développement durable 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Objectifs de développement durable 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Réalisation 2 visée par le cadre stratégique

Réalisation 2 visée par le programme de pays. Les services de base, les services sociaux et l'infrastructure sont rétablis, améliorés et maintenus en état de fonctionner afin de renforcer la résilience des communautés.

Réalisation correspondante du plan stratégique (tirée du plan stratégique pour 2014-2017)

Réalisation 6 visée par le plan stratégique. Dans les périodes qui suivent un conflit ou une catastrophe naturelle, le redressement est rapide et le retour sur le chemin du développement durable se fait sans tarder.

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du plan stratégique</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars)</i>
Indicateur de réalisation 2.1 Nombre de personnes dont l'accès à l'infrastructure sociale a été rétabli (ventilées par sexe et par gouvernorat et par type de service) Niveau de référence : 7 000 000 Niveau cible : 11 900 000 Source des données et fréquence de la collecte : Rapports annuels du PNUD	Rapports et données publiées par le PNUD et par le secteur du relèvement rapide (trimestriels, annuels)	2.1 Les services de base, les services sociaux et d'autres infrastructures sont remis en état ou rétablis dans les zones touchées (écoles, hôpitaux, centres de santé, routes, électricité) 2.1.1 Nombre de personnes employées dans la remise en état des infrastructures (ventilées par sexe et par âge) Niveau de référence : 150 Niveau cible : 3 000 Source des données : rapports du PNUD (annuels)	<i>Partenaires nationaux</i> Ministères d'exécution (par exemple, Ministère de l'administration locale, Ministère de l'électricité) Comité chargé des opérations de secours et de la reconstruction	Ressources ordinaires : 1 819 Autres ressources : 52 400
Indicateur de réalisation 2.2 Mesure dans laquelle les critères sont remplis pour le relèvement social et économique, dans un délai de 18 mois après le début d'une crise ou de l'appui fourni par le PNUD (indicateur 6.1 du plan stratégique) 2.2.1 L'infrastructure est remise en état et fonctionnelle (indicateur 6.1.A.91 du plan stratégique) Niveau de référence : 1 Niveau cible : 2 Source des données et fréquence de la collecte : Rapports annuels du PNUD		2.2 Le système de gestion des déchets solides dans les communautés recensées est construit/remis en état et fonctionne 2.1.1 Nombre de personnes employées dans le domaine de la gestion des déchets solides (ventilées par sexe et par âge) Niveau de référence : 6 500 Niveau cible : 8 125 Source des données : rapports du PNUD (annuels)	<i>Commission régionale du plan</i> <i>Commission de la planification et de la coopération internationale</i> <i>Partenaires locaux</i> Directions techniques Municipalités	
2.2.2 Tous les déchets des ménages sont collectés de façon systématique (au moins deux fois par semaine) (indicateur 6.1.A.51 du plan stratégique) Niveau de référence : 1 Niveau cible : 2 Source des données et fréquence de la collecte : Rapports annuels du PNUD		2.2.2 Nombre de plans pour la gestion des déchets solides au niveau local finalisés et mis en œuvre Niveau de référence : 240 Niveau cible : 300 Source des données : rapports du PNUD (annuels)	Chambres de commerce et de l'industrie Organisations internationales et autres ONG Secteur privé	
2.2.3 Au moins un bac à ordures de 100 litres est disponible pour 10 ménages (indicateur 6.1.A.52 du plan stratégique)		2.3 Un système de gestion des décombres est mis en place dans les zones recensées 2.3.1 Nombre de personnes employées dans des services d'enlèvement des décombres (ventilées par sexe et par âge) Niveau de référence : 200 Niveau cible : 3 000 Source des données : rapports du PNUD (annuels)	Organismes des Nations Unies	
		2.3.2 Nombre de quartiers débarrassés des décombres (ventilés par zone cible) Niveau de référence : 8 Niveau cible : 225		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du plan stratégique</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars)</i>
Niveau de référence : 1 Niveau cible : 2 Source des données et fréquence de la collecte : Rapports annuels du PNUD 2.2.4 Des dispositifs et des systèmes (municipaux, partenariats public-privé) sont en place pour recycler les déchets solides (indicateur 6.1.A.53 du plan stratégique)		Source des données : rapports du PNUD (annuels) 2.4 Les capacités techniques aux niveaux national et local en vue de la planification, de l'élaboration et de la fourniture des services de base sont renforcées 2.4.1 Nombre d'institutions locales/nationales ayant mis des plans en place pour la fourniture de services sociaux		
Niveau de référence : 1 Niveau cible : 2 Source des données et collecte de la fréquence: rapports annuels du PNUD		Niveau de référence : 4 Niveau cible : 10 Source des données : rapports du PNUD (annuels) 2.5 La population a un accès équitable au traitement de la tuberculose et du VIH/sida et à des services de santé 2.5.1 Nombre de cas notifiés de toutes les formes de tuberculose, ventilés par sexe Niveau de référence : hommes : 2 014; femmes : 1 382 Total : 3 396 Niveau cible : hommes : 2 300; femmes : 1 404 Total : 3 704 Source des données : rapports du PNUD (annuels) 2.5.2 Nombre de personnes ayant accès à des services concernant le VIH/sida et à des services connexes (ventilées par sexe) (indicateur 3.3.1 du plan stratégique) Niveau de référence : hommes : 217; femmes : 88 Total : 305 Niveau cible : hommes : 228; femmes : 92 Total : 320 Source des données : rapports du PNUD (annuels) 2.5.3 Proportion des aides du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme gérées par le PNUD ayant été évaluées comme répondant ou dépassant les attentes (indicateur 3.3.2 du plan stratégique)		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles du plan stratégique</i>	<i>Source des données et fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en milliers de dollars)</i>
		Niveau de référence : 100 % Niveau cible : 100 % Source des données: rapports du PNUD (annuels)		